

que c'est une nécessité. Si les choses en étaient restées là, les observations faites hier soir par l'ancien premier ministre pourraient avoir quelque valeur. Mais a-t-il dit hier à la Chambre, dans son discours de quatre heures, quelle a été l'attitude prise par les premiers ministres des autres dominions de l'empire?

Ensuite, dans l'effort qu'il a tenté pour faire échouer la conférence qui se tiendra à Ottawa, cet automne, dans son effort pour détruire toutes les chances du succès du Gouvernement à cet égard, qu'a-t-il fait? Il a cherché à imputer au représentant de son propre pays un blâme immérité, à moins que le blâme s'applique aussi à tous les autres premiers ministres des dominions de l'empire.

M. Scullin, le premier ministre de l'Australie, m'a suivi à la tribune. J'avais parlé le premier comme représentant du plus ancien des dominions. Qu'a dit M. Scullin?

Je souseris entièrement avec M. Bennett à la nécessité d'en venir à quelque décision sur ce principe. Déjà une certaine mesure de préférence mutuelle est en vigueur entre les dominions et le Royaume-Uni. Il existe déjà des traités entre certains gouvernements des dominions. Nous avons adhéré dans une large mesure au principe de la préférence, mais c'est notre devoir à cette conférence d'affirmer d'abord le maintien de ce principe et l'extension de son application.

L'orateur a analysé ensuite en détail les diverses dispositions prises par son pays et a parlé de la préférence dont jouit l'Australie sur le marché anglais. Puis il a dit:

J'ai exposé les grandes lignes de ce que l'Australie est disposée à faire et des décisions que nous devrions arrêter, selon moi, à cette conférence. Je préconise la formation d'un comité de la conférence devant lequel je suis prêt à faire un exposé détaillé de propositions pour appliquer cette politique de coopération économique.

Tel a été le langage tenu par M. Scullin. M. Forbes, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, a pris la parole après lui. M. Forbes a fait un très long exposé bourré de chiffres sur les divers aspects de la situation et, à la fin, il en est arrivé à la conclusion suivante. Voici ses paroles (page 107):

En premier lieu, je ne saurais trop vivement exhorter les représentants du Royaume-Uni...

Remarquez-le: "les représentants du Royaume-Uni", pas les représentants de son propre pays, pas les représentants de son gouvernement ou de la Nouvelle-Zélande. Il a ajouté:

En premier lieu, je ne saurais trop vivement exhorter les représentants du Royaume-Uni à envisager une aide suffisante aux industries stagnantes de ce pays. Cela est réalisable, selon moi, par l'établissement de droits protecteurs contre le "dumping" de l'excédent de production

[Le très hon. M. Bennett.]

d'autres pays qui entravent les échanges par leur tarif douanier, et contre la concurrence de produits importés souvent sous un régime inéquitable et invariablement à des conditions avantageuses par rapport à l'article produit dans le Royaume-Uni.

M. Forbes est allé plus loin. Il a ajouté:

En second lieu, l'établissement d'un tarif de préférence en ce pays en faveur des produits de l'Empire (y compris les denrées alimentaires) accompagné de l'augmentation de la préférence dont jouissent les produits anglais dans les colonies d'outre-mer serait le plus grand facteur individuel tendant à accroître le commerce intraimpérial. A mon sens, le commerce intraimpérial doit jouer dans l'avenir un rôle bien plus important que par le passé dans la vie économique du Commonwealth, et il faut n'épargner aucun effort pour encourager et accroître l'état d'esprit favorable à l'achat des produits de l'Empire.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande appuient donc l'attitude du Canada.

Puis M. Havenga, ministre des finances du Sud-Africain, a fait ensuite sa déclaration dans des termes encore plus vigoureux. Il a dit:

Pour ce qui est de l'Union, il faut chercher le remède ailleurs que dans le libre-échange, et nous sommes disposés à explorer toutes les routes qui peuvent mener à une solution.

La question semble pouvoir se résumer en peu de mots: la Grande-Bretagne ayant des difficultés industrielles cherche des marchés dans les dominions pour ses produits ouverts, tandis que les dominions, en butte à des difficultés d'ordre agricole, désirent s'assurer en Grande-Bretagne un marché pour l'écoulement de leurs produits.

Il a ensuite discuté au long les divers articles que le comité devait étudier, selon lui.

Le représentant de l'Etat libre irlandais, M. McGilligan, a ensuite porté la parole. Il a exposé son attitude avec une très grande franchise en disant que, pour ce qui regarde la situation économique, l'Etat libre irlandais devra étudier chaque problème qui se pose en fonction de sa situation géographique par rapport au Royaume-Uni. Il a traité ce sujet sous le titre: La relation des facteurs géographiques envers la politique économique et, peu de temps après il a appliqué le principe ici mentionné.

Sir Richard Squires, premier ministre de Terre-Neuve, qui a succédé et a dit:

Je mentionne M. Bennett en particulier parce que la politique et le programme du Canada, territoire éloigné d'à peine 80 milles marins de Terre-Neuve, sont tout naturellement de nature à avoir leur répercussion sur mon propre pays, bien que nos deux peuples soient des nationalités distinctes tant au point de vue politique qu'au point de vue géographique. Je me joins donc à lui, ainsi d'ailleurs qu'aux autres chefs distingués de l'Empire qui ont dit avant moi que le temps est arrivé d'agir, pour affirmer que nous constituons une assemblée qui captive l'attention non seulement de toutes les parties de l'Empire mais du monde entier dans